

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 7 (1919)
Heft: 31

Rubrik: Miscellanées

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MISCELLANÉES

LA QUESTION DES CONFESSIONS DE FOI

La séparation de l'Eglise et de l'Etat qui est discutée à l'heure actuelle dans le canton de Neuchâtel pose à nouveau le troublant problème des confessions de foi. Une Eglise séparée de l'Etat peut-elle se passer de tout symbole professionnel et sinon quelle doit être la nature de ce dernier?

A notre sens le problème présente un double aspect, suivant que l'on envisage la vie extérieure ou intérieure d'une Eglise.

Des statuts, un programme d'action suffisent à la rigueur pour définir l'attitude que l'Eglise est décidée à prendre vis-à-vis du monde et de la société civile ; mais ce programme, ces statuts seront-ils de nature à maintenir la vie intérieure de l'Eglise sur le terrain de la communion religieuse ? Il est permis d'en douter.

Certes la cohésion entre les membres d'une même Eglise s'affirmera par tous les actes auxquels ils participent (culte, réunions, chants, prières, etc). Cependant et comme nous avons essayé de le montrer autrefois (*La confession de foi de l'Eglise libre du canton de Vaud*, par René Guisan et Arnold Reymond. Moudon 1904) il serait à désirer que la communion des fidèles se manifestât d'une façon plus spéciale, sous forme d'une invocation adressée à Dieu et dans laquelle l'Eglise exposerait ses besoins et ses espérances.

En tout cas et quelle que soit la forme choisie par une communauté ecclésiastique pour exprimer l'unité de sa vie intérieure, l'accent devra être mis sur ce qui unit les cœurs et les volontés et non sur les formules théologiques qui peuvent séparer.

A ce propos il n'est pas sans intérêt de rappeler ce qui s'est passé dans l'Eglise libre vaudoise durant ces vingt dernières années. On se souvient qu'en 1904 cette Eglise élabora une confession de foi destinée à remplacer celle de 1847. Les discussions qui eurent lieu à cette occasion laissèrent subsister une grave équivoque sur la portée et la signification du nouveau symbole adopté. Parmi les jeunes candidats qui se destinaient alors au ministère, plusieurs ne purent en conscience donner à ce symbole leur franche adhésion. Les uns se rattachèrent à l'Eglise missionnaire belge, les autres abandonnèrent momentanément, certains même définitivement, la carrière pastorale. Il en résulta pour l'Eglise libre vaudoise un malaise qui persista jusqu'en 1918. A ce moment, le Synode proclama avec netteté la portée purement religieuse de la confession de foi qui avait été adoptée en 1904 et ainsi furent levées les équivoques auxquelles celle-ci avait donné naissance.

A. R.

REMARQUES SUR L'ENSEIGNEMENT DES FACULTÉS DE THÉOLOGIE

Les notes qui suivent ont été trouvées dans un portefeuille d'Auguste Naville, et mises obligamment à notre disposition par sa famille. Elles n'étaient pas destinées à l'impression.

Il ne nous appartient pas de dire ici tout ce que notre pays a perdu en Naville. Rappelons seulement que lorsque la mort est venue le surprendre, Auguste Naville — qui avait exercé le ministère pastoral à Genève pendant plus de dix ans, — venait d'ouvrir à la Faculté évangélique de théologie, en qualité de professeur auxiliaire, un cours fort apprécié. Les Remarques qu'on va lire n'émanent donc pas d'un adversaire des études théologiques ; elles reflètent les préoccupations d'une grande âme, d'un pasteur devenu lui-même professeur et que hantait le souci du progrès des hautes études. (Réd.)

L'avantage pour moi d'avoir eu des professeurs rationalistes, c'est que je suis très loin du rationalisme.

L'inconvénient, c'est que j'ai été dégoûté des branches enseignées par les professeurs rationalistes ou, tout au moins, que je les connais mal... En somme cela m'a détourné de la théologie.

Il y a un danger pour les professeurs, même les meilleurs, c'est de donner un enseignement qui les intéresse eux-mêmes plutôt qu'un enseignement qui soit utile à leurs étudiants pour la pratique de l'apostolat. Si nous avons bien fait nos études nous sommes prêts, en sortant de la Faculté, à devenir des théologiens. Dans le cas contraire nous ne sommes pas toujours prêts à devenir des apôtres, parce

que nous avons en général exercé des activités nombreuses, mais sans méthode.

Donc, ou bien ayant suivi fidèlement nos cours nous sommes préparés à devenir des théologiens, et nous ne le pourrons pas parce que nous serons des pasteurs et n'aurons pas assez de loisirs pour nous livrer à l'étude ; ou bien n'ayant pas étudié fidèlement, nous ne sommes préparés à être ni des théologiens ni des pasteurs.

Il ne faut pas dire qu'on prépare des professeurs, car ce serait justifier indirectement le mode de préparation que nous subissons. Des professeurs préparés comme nous le sommes enseigneront comme ils ont été instruits eux-mêmes. Non ; un professeur de théologie devrait être autre chose qu'un pur théologien.

D'autre part des connaissances intellectuelles sont indispensables pour les discussions. Une des grandes supériorités du protestantisme, c'est que ses pasteurs sont des hommes instruits ayant passé par une discipline intellectuelle analogue à celle des autres hommes cultivés. Cette préparation est nécessaire en particulier pour la discussion avec les incrédules, qu'ils soient ignorants ou instruits, c'est-à-dire soit qu'il s'agisse de les éclairer, soit qu'il faille confondre leurs sophismes. En un sens aujourd'hui plus que jamais nous avons besoin d'une solide culture.

Mais il y a des hommes qui ne sauront que difficilement s'en servir, des hommes à qui la discussion est pénible, qui sont toujours mal à l'aise sur le terrain intellectuel tandis qu'ils deviennent puissants sur le terrain spirituel. Ceux-là auraient besoin d'un autre genre de préparation, d'une préparation plus spirituelle. Il est vrai qu'ils sont une minorité et qu'eux aussi d'ailleurs bénéficient de leur culture, parce qu'ils se font écouter des gens instruits qui ne prêteraient pas l'oreille à un simple disant exactement les mêmes choses, mais chez lequel ils ne sentirait pas la culture qu'ils possèdent eux-mêmes.

En sortant de la Faculté j'étais persuadé d'avoir fait de déplorables études, parce que je ne me sentais pas préparé pour la pratique ; mais puisque la théorie et la pratique sont toutes deux nécessaires et ne peuvent pas être poursuivies en même temps, il faut bien commencer par l'une qui vous introduit à l'autre.

Ce qu'il faudrait ce sont des cours mettant les étudiants au courant des résultats admirables obtenus par la charité chrétienne sous ses diverses formes ; or on peut sortir d'une Faculté de théologie en connaissant à fond toute sorte de questions de textes et de critique biblique et en ignorant comment la puissance de l'Esprit de Dieu s'est manifestée depuis dix-neuf siècles au sein de l'Eglise et par elle dans le monde. *Il faudrait supprimer pour pouvoir ajouter.* Peut-être pourrait-on aussi laisser aux élèves la liberté de faire un choix entre certaines branches des programmes.

Il faudrait un cours sur la puissance de la prière, fondé non sur l'expérience du professeur mais sur l'histoire de l'Eglise. En général dans l'enseignement historique il faudrait insister sur ce qui a été authentiquement chrétien, la puissance de Dieu se manifestant au sein d'un monde corrompu et d'une Eglise mondanisée, et moins sur les faits ecclésiastico-politiques.

En résumé les cours et la culture théologiques sont nécessaires, mais ceux qui enseignent devraient se rappeler que ce ne sont là que des moyens. Or j'ai eu souvent l'impression que mes professeurs donnaient leurs cours comme si les connaissances qu'ils cherchaient à nous inculquer étaient un but en elles-mêmes. Ce dont il s'agit, ce n'est pas de s'instruire en vue du savoir intellectuel, c'est de pouvoir mieux formuler la vérité reçue par le cœur.

AUGUSTE NAVILLE.

HÖFFDING, RENOUVIER ET LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

La Société des nations semble prendre définitivement corps puisqu'elle aura une organisation permanente dont Genève, et la Suisse par conséquent, auront l'honneur d'être le siège.

Plusieurs se demandent toutefois si, pour avoir un symbole tangible, le droit international en sera plus efficace et si vraiment le terrible fléau de la guerre est appelé à disparaître du monde dit civilisé.

Dans son numéro de septembre 1914, la *Revue* a rappelé quelles étaient, selon Kant, les conditions d'une paix durable. D'autres philosophes, vers la fin du XIX^e siècle, se sont également préoccupés de ce problème ; en particulier et pour ne citer que ces deux noms, Höffding et Renouvier. Les pages qu'ils ont écrites à ce sujet ont été sur plus d'un point démenties par la guerre ; elles restent cependant dignes d'être méditées aux heures troublées que nous traversons, car elles proclament avec fermeté l'idéal civique et politique auquel tout Etat doit rester attaché sous peine de périr.

Dans sa *Morale*, M. Höffding espérait, sans trop oser y croire, à l'avènement progressif d'une paix perpétuelle. Sans doute, disait-il, « un grand maréchal allemand a été jusqu'à nommer la guerre un élément nécessaire de l'ordre divin du monde. S'attribuer une connaissance familière de l'ordre divin de l'univers est un héritage de l'ancienne philosophie allemande qui semble avoir passé maintenant aux généraux » (p. 554).

Mais, ajoutait-il, certains symptômes sont encourageants. Les premiers tribunaux qui marquèrent la naissance des sociétés civilisées furent des tribunaux d'arbitrage. « Les résultats ainsi obtenus, il sera légitime de chercher à les appliquer en grand ».

« Une autre considération est plus encourageante. Les guerres sont faites de plus en plus humainement ». « Grâce aux efforts philanthropiques du Genevois Henri Dunant ...la Croix-Rouge marque un endroit consacré à la paix, lors même que la bataille se poursuivrait tout autour avec acharnement ».

Enfin « du temps de Grotius le droit des gens consistait par essence uniquement en règles pour faire la guerre et conclure la paix ». Aujourd'hui et vu l'importance considérable du commerce pour la fondation des sociétés, « ce sont surtout les relations et les tâches pacifiques qui forment la matière du droit international ».

Cette évolution cependant, déclare M. Höffding, « sera d'autant plus facilitée que chaque Etat particulier laissera jouer un plus grand rôle à la liberté politique, car l'emploi de la force au dehors d'un Etat est en étroite connexion avec son emploi au dedans ». Un principe général domine toute la question. « L'empire de l'humanité ne se trouve ni *en dehors* ni *au-dessus* de la famille, de l'association de culture et de l'Etat. Nous ne sommes pas d'abord membres de la famille, ouvriers de la culture, citoyens de l'Etat, et ensuite hommes ; mais nous devons précisément vivre en hommes dans toutes les circonstances pouvant se présenter au sein de la famille, de l'association de culture ou de l'Etat, et nous traiter en hommes les uns les autres » (p. 553).

Renouvier est encore plus catégorique sur la condition fondamentale qui doit servir de base à une paix durable entre les hommes. Un Etat qui repose uniquement sur la nationalité naturelle est inférieur à celui qui tend à exprimer un contrat social donné. « La notion de l'Etat est le fruit de la réflexion et du vouloir ». (1) « Le vrai but est donc d'améliorer les Etats en les amenant au respect de l'autonomie de leurs sujets et de leurs autonomies réciproques, de les considérer comme des produits de la raison et de la volonté encore plus que des affections, et, par suite, de faire dépendre leurs lois de formation ou de division, premièrement de la volonté délibérée de leurs membres, secondement des affinités et convenances diverses qu'il est permis à ceux-ci de consulter, troisièmement des conditions historiques, imposées par le présent et par le passé » (p. 286). « L'idéal est une fédération d'Etats libres, homogènes, autonomes, limités et multipliés par leurs décisions propres et par leurs conventions, autant que par des affinités naturelles et par la facilité de se connaître et administrer eux-mêmes ; intérieurement justes, en tant qu'expression de la raison et des

(1) *Science de la morale*, t. II, p. 286 et sq.

volontés concordantes de leurs membres, extérieurement disposés à observer leurs devoirs réciproques avec scrupule comme pourraient le faire les meilleurs citoyens d'une même société » (p. 323). « Le principe est partout le même : loi, morale, liberté ; les conséquences ne peuvent différer ». « Chaque personne travaille à faire son devoir, ainsi seulement le droit règne, ainsi la vertu est la pierre angulaire de la société : chaque personne est, de son point de vue propre, cette pierre qui ébranle tout quand elle tombe. Telle est la condition de la paix perpétuelle universelle, qu'on ne saurait attendre de la liaison empirique d'Etats fondés par la coutume ou la force et conduits par des passions sans règle » (p. 324).

Il est inutile de souligner l'intérêt de ces déclarations à l'heure où un double danger menace la vie des Etats : la vague révolutionnaire et la réaction bourgeoise. Mais les idées exprimées par Höffding et Renouvier ont encore une autre portée ; elles souligneraient, si besoin était, le vœu exprimé par M. Alexis François dans la *Semaine littéraire* du 10 mai. C'est au nom de la Belgique que la Suisse accepte d'être le siège de la Ligue des nations. Elle ne peut donc le faire que si un monument est érigé à Genève en l'honneur et au souvenir immortel du pays qui a consacré de son sang les principes du droit international.

Nous espérons donc que le désir exprimé par M. François rencontrera l'accueil qu'il mérite et qu'une souscription nationale, promptement couverte, permettra de le réaliser.

A. R.

L'ÉCOLE FERRER

La guerre aura eu, entre autres conséquences fâcheuses, celle de provoquer à Lausanne la fermeture de l'école Ferrer. En quoi cette école se distinguait-elle des autres, quel fut son but et quels résultats a-t-elle obtenus durant ses trop courtes années d'existence ? C'est ce que MM. Jean Wintsch et Samuel Gagnebin ont exposé avec beaucoup de chaleur et de conviction le 17 avril dans une conférence publique(1), faite à la Maison du peuple de Lausanne ; en terminant, les conférenciers ont exprimé le vœu que les expériences faites à l'école Ferrer puissent servir à d'autres.

Création spontanée, l'école Ferrer est due à l'initiative d'un groupe d'ouvriers désireux de prendre une part plus directe et plus active à l'instruction et à l'éducation de leurs enfants.

(1) La conférence de M. Gagnebin vient de paraître dans le *Bulletin de l'école Ferrer*, N°s 21 et 22 (9, avenue J. Olivier, Lausanne).

Le comité pédagogique de l'école, composé exclusivement de parents d'élèves, se réunissait fréquemment ; il exprimait ses vœux et s'efforçait de définir les buts à atteindre. Une fois ceux-ci fixés, les maîtres restaient entièrement libres dans le choix des méthodes et de leur application, méthodes essentiellement modernes du reste (enseignement concret, travail de collaboration et par groupes, les élèves plus avancés aidant aux plus jeunes, respect de l'individualité, etc.).

Deux choses surtout nous ont frappé dans l'exposé si riche de MM. Wintsch et Gagnebin : d'une part la nature des besoins auxquels l'école Ferrer cherchait à répondre, de l'autre la collaboration active des parents à cette institution.

Sur le premier point il est certain que la classe ouvrière ne rencontre pas dans nos écoles publiques actuelles la satisfaction de toutes ses aspirations. La compréhension et le respect (non pas théorique, mais vécu) du travail manuel, la probité et la beauté qui doivent présider à sa bienfacture ne trouvent pas dans l'enseignement et l'éducation officiels la place qui leur est due ; une sérieuse réforme devrait être faite à cet égard.

Le second point mérite également une sérieuse attention. Par la force des choses et dans notre civilisation moderne, les parents ont pris de plus en plus l'habitude de s'en remettre à l'école publique, c'est-à-dire à l'Etat, de tout ce qui concerne l'instruction et, chose plus grave, l'éducation de leurs enfants. De là, malgré toutes les tentatives pour le faire cesser, le divorce qui subsiste entre les parents et les institutions scolaires officielles. C'est là un état de choses anormal, auquel l'école Ferrer a remédié d'une façon heureuse et énergique.

On pourrait, nous semble-t-il, s'inspirer de son exemple et cela sans provoquer de grands bouleversements dans l'économie financière qui règle le budget de l'instruction publique. Il suffirait que l'Etat laisse une autonomie presque complète en matière d'instruction et d'éducation aux directeurs de chaque école ; à ceux-ci incomberait alors le devoir de s'entendre directement d'une part avec les parents, de l'autre avec le personnel enseignant, et cela au mieux des intérêts des groupes d'enfants qu'ils dirigent.

Le contact entre les écoles officielles et le public s'établirait de lui-même, puisque maîtres et parents comprendraient, sous le contrôle d'une direction libre et avisée, à quel point leur responsabilité est engagée dans la bonne marche de ces écoles.

A. R.

PSYCHANALYSE

Nous avons signalé en son temps le succès, qui paraissait curieusement symptomatique, d'une conférence donnée à Genève et à Lausanne par le Dr Alphonse MÄDER de Zurich sur la psychanalyse et son importance dans la vie contemporaine. Elle vient de paraître en un petit volume par lequel MM. Rascher & Cie inaugurent une « Bibliothèque suisse de science et de philosophie » ; au titre primitif s'en est superposé un autre plus promettant encore : *Guérison et évolution dans la vie de l'âme*. L'abandon résolu et motivé de ce matérialisme médical contre lequel il y a quinze ans à peine James et Flounoy donnaient leur grand effort ne déplaira pas sans doute aux lecteurs de la *Revue*. Mais que les médecins prennent garde de verser leur char de l'autre côté : le spiritualisme dépasse autant que son concurrent les cadres de l'observation et de l'induction scientifique.

M. Mäder a d'ailleurs des idées fort dignes d'être méditées. Le médecin des âmes doit faire avant tout fonction de *guide*, et s'il y peut réussir, c'est qu'il peut constamment faire appel à une faculté que le malade porte en lui-même sans en user de façon satisfaisante : le sens de la direction. Le Christ a dit : « Je suis le chemin » et l'âme est « naturellement chrétienne ». — « Cette façon de considérer les choses, dit M. Mäder, me paraît rendre pour ainsi dire visible et accessible, dans le plan psychologique, une grande vérité religieuse que l'on nous a enseignée d'une façon purement extérieure et historique et qui, présentée de cette façon, était devenue à la plupart d'entre-nous inaccessible... Je parle pour ceux qui veulent se baser librement sur leur propre expérience de la vie intérieure. »

C'est un fait assurément remarquable que sur les sept volumes des « Schweizer Schriften für allgemeines Wissen » qui font, en allemand, pendant à la « Bibliothèque suisse de science et de philosophie », trois soient consacrés à la psychanalyse. Le pasteur Pfister n'est pas moins enthousiaste de la nouvelle voie que le docteur Mäder, et comme celui-ci il clame déjà sa conviction dans le titre même de son écrit (1), mais, moins influencé par Jung, il se tient plus près des faits et base les conclusions auxquelles il veut amener le lecteur sur un long procès-verbal de rêves et d'associations qui à quelques-uns paraîtra un peu ardu. Du moins montre-t-il fort bien que la méthode psychanalytique sert à mener vigoureusement la lutte contre le mensonge intérieur : la vérité psychologique mène à la vérité morale. Ce qui est plus nouveau et plus inattendu, c'est que les rêves du sujet, dans le cas du moins qui nous

(1) *Wahrheit und Schönheit in der Psychanalyse*. Zürich, Rascher, 1918.

occupent, gagnent en intérêt esthétique, en valeur d'art, en beauté, à mesure que les tendances basses qui étaient à l'œuvre dans le subconscient sont mises au grand jour de la vérité. Ainsi se trouve confirmée par des méthodes qui eussent fort étonné Victor Cousin l'existence de la trinité éternelle du Vrai, du Beau et du Bien.

P. B.

LAUSANNE — IMPRIMERIE COOPÉRATIVE LA CONCORDE